

Le Journal Officiel du District de Football des Pyrénées-Orientales Pays Catalan

Comité Directeur plénier

REUNION PLENIERE DU 19/01/26 EN VISIO PV N°4

Président : Eric WATTELLIER

Président Délégué : Marc WATTELLIER

Vice-Président : Hassan ACHLOUJ (excusé)

Vice-Président : Vincent GRISORIO

Vice-Président : Gérard ANCEL

Secrétaire Général : Christophe SALMERON

Secrétaire Adjointe : Annick COUEFFEC (excusée)

Trésorier Général : Olivier GRAVOSQUI

Trésorier Adjoint : Régis SANCHEZ

Membres présents : Gérard ANCEL, Jean-Luc GARCIA, Vincent GRISORIO, Philippe MARCO-GREGORI, Roger MARTIN, Nelson MARTINS, Marc PAULY, José PICHENEY, Didier ROMERO, Régis SANCHEZ

Excusés : Benjamin GEORGEL, Miguel GONZALEZ

Assistent : Olivier ASTRUIT (CTD DAP), Philippe REFFIER (Directeur Administratif)

• *Après approbation du procès-verbal de sa réunion précédente à l'unanimité (du 10/11/25 PV N°3), le Comité Directeur prend connaissance des courriers et affaires diverses qui lui sont soumis.*

• *Conformément aux articles 11.2.3 du règlement intérieur et 101 des règlements généraux de la Ligue d'Occitanie, les décisions des comités directeurs et bureaux des districts sont susceptibles d'appel auprès de **la Commission Régionale d'Appel de la Ligue d'Occitanie** dans les conditions de forme et délai de l'article 190 des R.G. de La FFF.*

CORRESPONDANCE

Courriel de Maître Philippe CAPSIE : du 16/01/26. Pris note, Réponse sera faite.

DEMANDE DE LICENCE D'ARBITRE HONORAIRE

- Mr Mario ANDRE CARDOSO. Avis favorable du Comité Directeur
- Mr Abderrazak SOUISI. Avis favorable du Comité Directeur

AFFECTATION ARBITRES

Sur proposition de la CDA le Comité Directeur valide sa demande d'affectation d'arbitres.

Le Journal Officiel du District de Football des Pyrénées-Orientales Pays Catalan

LUTTE CONTRE LES INCIVILITES

Comme annoncé lors de la dernière AG du district, la mise en place du référent sécurité en D1, D2, D3 et D4 est conseillée pour cette saison. En revanche à partir de la **saison 2026/2027**, Il sera **obligatoire** d'avoir un référent sécurité pour le **CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL 1**. Il sera préconisé pour les autres catégories (D2, D3 et D4). Le rôle et les modalités seront expliqués avant la mise en place effective.

Mise en place de la commission prévention sécurité médiation, c'est un outil d'aide aux clubs pour tout ce qui va être gestion de matches et difficultés autour des rencontres. **Cette commission est déjà active, pour faire remonter les problèmes, il faut envoyer un mail au secrétariat du District qui le transmettra à la commission pour suite à donner.**

La fédération française de football nous a doté de 5 caméras GoPro portatives qui pourront être mises sur les arbitres et être utilisées sur certaines rencontres. Ces caméras pourront être utilisées pour des raisons dissuasives, préventives, mais également pédagogiques si besoin. **Le 1^{er} match sur lequel sera expérimentée la caméra est la rencontre de Coupe du Roussillon séniors (1/4) FC CLAIRA ST LAURENT / SP PERPIGNAN NORD (date à fixer)**

Un barème de bonne conduite par équipes et championnats entraînant des retraits de points en fin de saison sera mis en place pour 2026/2027. **Cette mesure sera expliquée en AG.**

DEROGATION

Le Comité Directeur accord une dérogation au FC CLAIRA ST LAURENT pour utiliser le terrain « entraînement classé actuellement en T7 » en attendant la validation de la FFF (rencontres de district uniquement).

INTERVENTIONS DES MEMBRES DU CD ET INVITES

Didier ROMERO :

- Proposition des arbitres officiels qui seront désignés sur les ¼ de Finale de Challenge Bazataqui et de Coupe du Roussillon Séniors.
- Le Comité Directeur valide la proposition de la CDA.

Olivier ASTRUIT :

- Nouveaux championnats territoires 2026/2027, une réunion de travail aura lieu le 30/01/26 avec des représentants du district de l'Aude.
- La Finale Départementale du Festival Foot U13 Pitch du 28/03/26 aura lieu à CLAIRA.

Le Président
Eric WATTELLIER



Le Secrétaire Général
Christophe SALMERON

